

Atout ZORN



Zoom sur les chantiers

Dossier
Redevance Incitative

Inauguration
Espace Sportif à Ettendorf

REGARDONS DEVANT NOUS,

Pour la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, l'année 2010 restera marquée par la poursuite de nos réalisations structurelles sur le territoire du Pays de la Zorn.

En 2010, l'évènement solennel fut l'inauguration du terrain synthétique de l'espace sportif situé à Ettendorf Parrainé par Monsieur SPECHT Léonard et en présence de nombreux invités d'honneur. D'autre part, chacun d'entre nous a pu observer le démarrage des travaux de la future Maison du Pays et des services du site Eckenthal à proximité de la Gendarmerie dont l'achèvement est prévu courant 2012. Par ailleurs, le chantier du groupe scolaire en partenariat avec le SIVU des 10 Villages, situé près de la commune de Wickersheim, a également pris forme.

D'autres dossiers importants sont en cours d'élaboration, dont notamment l'étude sur l'organisation future de la petite enfance. Cette politique de renforcement est nécessaire en tant que service à notre population. Elle permet de compléter le dispositif actuel, les périscolaires, les crèches...

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn s'attaque également au dossier des déchets ménagers. Face au Grenelle II avec, comme devise, favoriser le tri à

la source et produire moins de déchets, la Redevance Incitative s'impose. Cette échéance, les élus souhaitent l'anticiper. Pour nous tous 2011 fera valeur de test. 2011, symbolise également le 10ème anniversaire du Centre aquatique Ato-o. Comme vous pouvez le constater, nous nous concentrons sur l'essentiel, mais sur un essentiel partagé nous permettant de relever les défis de demain.

Ainsi, nos débats sont riches au niveau de la Communauté de Communes. Vous avez pu remarquer que nous préférons construire plutôt que détruire, en faisant ressortir les enjeux majeurs qui concernent l'avenir de notre territoire de la Zorn où au delà du populisme, nous préférons l'engagement concret pour une politique de développement active à long terme, en répondant aux besoins actuels tout en anticipant ceux à venir.

L'année 2010 a été également inondée par l'actualité nationale par rapport à la réforme territoriale. Il en ressort que demain le rôle des Communauté de Communes s'avère renforcé, la vocation d'échelon de proximité et de démocratie locale affirmée.

Notre Communauté de Communes a de l'avance, soyons conscient de cette chance, ne la gaspillons pas. Nous souhaitons

poursuivre cette politique d'anticipation au lieu de la subir.

Permettez-moi ici de remercier tous les élus du conseil communautaire qui soutiennent cette démarche. Merci aussi à notre personnel de la Communauté de Communes : avec l'ensemble des services nous sommes une cinquantaine à nous impliquer au quotidien au service de notre population.

Avec courage et audace, nous aborderons l'année 2011, en préférant être porteurs d'espoirs durables que faiseurs de rêves éphémères.

Au nom de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, je vous souhaite une excellente année 2011 qu'elle vous apporte joie, bonheur, santé et prospérité.

Bonne lecture !

**Bernard
INGWILLER,**
Président
de la Communauté
de Communes
du Pays de la Zorn



Sommaire

(3)

Grands Projets

- INAUGURATION
Espace sportif Ettendorf
- CHANTIERS
La Maison du Pays de la Zorn
Le Groupe Scolaire Intercommunal

(5)

Environnement

- RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS
- COLLECTE DE L'AMIANTE
- ORDURES MÉNAGÈRES
Redevance incitative

(10)

Habitat

- SUBVENTION POUR VOS TRAVAUX

Ato-o

(11)

Service Enfance et Jeunesse

- ANIMATION ENFANCE
- ANIMATION JEUNES
Zoom sur les animations en 2011
- CONTRAT TERRITORIAL
POUR LA JEUNESSE

(15)

Tourisme

- NOUVELLE SAISON
BIEN REMPLIE
- ZORN'O FOLIES 2011

(16)

Communication

- LA TÉLÉ DU PAYS DE LA
ZORN

Vie associative

- BANQUE DE MATÉRIEL
INTERCOMMUNAL

Atout ZORN n°28

Premier semestre 2011 – Bulletin d'information
de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn
12 avenue du Gal de Gaulle
67 270 HOCHFELDEN
Tél. 03 88 91 96 58 – Fax. 03 88 91 92 65
www.payszorn.com

Directeur de publication: B. INGWILLER, Président

Rédaction :

B. INGWILLER, B. FREUND, G. PFISTER,
M.P. LEHMANN, E. SCHAEFFER, D. ENDERLIN,
V. HURSTEL, L. CHRIST, M. HATT, L. WEINHARD,
J.L. LAGEL, O. GUERARD, S. VOGEL,
S. GRUNEWALD, M. HECHT, C. REINHARD,
V. GOETZ

Coordination: V. HURSTEL

Maquette: Et Cetera Graphique

Impression: Cathal / ISSN: 1620-1833

Photographie: Pays Zorn

Dessin: J. Faessel

Dépôt légal: Janvier 2011

Inauguration du terrain de football synthétique à Ettendorf

Lors de l'inauguration le 23 octobre 2010 du terrain de football en gazon synthétique d'Ettendorf « **L'Espace Sportif des Deux Aigles** », Bernard INGWILLER, Président de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, et Patrice WEISS, Maire d'Ettendorf, ont eu le plaisir d'accueillir Léonard SPECHT, Joueur International, et de très nombreuses personnalités dont Guy-Dominique KENNEL, Président du Conseil Général du Bas-Rhin, André REICHARDT, 1er Vice-Président de la Région Alsace, Marc HAENEL, de la Ligue d'Alsace de Football, Emile BLESSIG, Député, et David TROUCHAUD, Sous-Préfet. Une belle réalisation après 4 années de concertation, d'études et de travaux pour un équipement d'avenir qui permettra aux jeunes de s'épanouir dans le domaine sportif et de loisir, l'objectif étant de renforcer l'intercommunalité et d'offrir une structure unique à plusieurs communes.



L'espace sportif



La cérémonie du ruban

Le terrain de football répond aux normes officielles de catégorie 5 et a été réalisé en gazon synthétique de dernière génération résistant à une utilisation intensive. Le revêtement comprend un dispositif d'amortissement de type granulat en caoutchouc.

D'un investissement total de 2 065 955 € HT (foncier, stade, vestiaires, club-house, voirie, parking, assainissement et ingénierie), il s'adresse aux équipes de football locales, aux scolaires, aux associations, etc.

Son exploitation, confiée au Football Club d'Ettendorf et à la Commune d'Ettendorf par convention, est suivie par un comité de pilotage.

Enfin, le terrain d'accueil de la structure est mis à disposition de la Communauté de Communes par bail emphytéotique



Le parrain Léonard Specht

CETTE RÉALISATION A BÉNÉFICIÉ D'UN CERTAIN NOMBRE DE SUBVENTIONS :

Conseil Général du Bas-Rhin
671 640 € HT
LAFSA
25 000 € HT
Région Alsace
26 596 € HT
Commune d'Ettendorf
500 000 € HT
A la charge de la CCPZ
842 719 € HT

TARIFS DE LOCATION DES TERRAINS DE FOOTBALL SYNTHÉTIQUES :

Par délibération du Conseil Communautaire du 1er juillet 2010, il a été décidé :

	CCPZ	Hors CCPZ
Entraînement et match en journée sans éclairage	50 €	100 €
Entraînement avec 10 projecteurs	75 €	
Match avec 20 projecteurs	100 €	150 €

La Maison du Pays de la Zorn se concrétise...

Le nouveau bâtiment administratif de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn fait son apparition sur le site Eckenthal d'Hochfelden.

Ce projet, débuté en 2004, a tout d'abord nécessité 4 ans d'études de programmation pour déterminer le contenu du projet qui, au final, regroupe les services de la Communauté de Communes, du SDEA, de l'ABRAPA, du centre médico-social, du relais d'assistantes maternelles, de la mission locale et toute autre permanence qui souhaiterait se tenir sur notre territoire.

Fin 2008, le bureau d'architectes NUNC, retenu à l'issue d'un concours d'architecte, a

débuté ses études pour arriver, au 20 août 2010, à la sélection des entreprises. Depuis le 20 septembre 2010, ce sont 25 entreprises qui œuvrent à la construction de ce bâtiment intercommunal regroupant l'ensemble des services essentiels à la dynamique de notre territoire.

Maison de Pays, route de Strasbourg à Hochfelden



Ainsi que le Groupe Scolaire Intercommunal

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn, en partenariat avec le SIVU « **des 10 villages** » composé des communes de Bossendorf, Geiswiler, Ingenheim, Issenhausen, Lixhausen, Melsheim, Scherlenheim, Wickersheim-Wilshausen et Zoebersdorf, construit un groupe scolaire intercommunal qui regroupera les écoles de ces villages et une structure périscolaire.

Après plusieurs années de réflexions et de concertations, débutées en 2004, le lancement du projet est effectué en 2008 avec tout d'abord le choix de l'implantation : Wickersheim. Ensuite, le 25 juin 2009 l'élaboration de cette construction est confiée au bureau DOSSMANN ARCHITECTE de Wingersheim.

Une école, composée de 6 salles de classes élémentaires et 4 salles de classes maternelles ainsi que de

toutes les installations nécessaires à l'épanouissement pédagogique des enfants, regroupera 250 enfants. Quant au périscolaire, offrant plusieurs salles d'activités, un réfectoire et des espaces détente qui permettront un respect harmonieux du rythme de l'enfant, il a une capacité d'accueil maximale de 120 enfants.

Les travaux ont débuté le 15 septembre 2010.



Groupe Scolaire Intercommunal à Wickersheim-Wilshausen

Le ramassage des encombrants: c'est fini!

Avec la mise en place prochaine de la redevance incitative, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn a décidé de **supprimer le ramassage des encombrants à partir du 1er Janvier 2011**. Cette décision était souhaitée depuis quelques années en raison de l'exploitation de 2 déchetteries sur le territoire.

Dorénavant, les particuliers seront invités à déposer leurs déchets encombrants directement à la déchetterie de Bossendorf ou de Mutzenhouse.

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES

MUTZENHOUSE

(à côté du terrain de football de Hohfrankenheim)

Lundi	8h - 12h
Mardi	Fermée
Mercredi	8h - 12h
Jeudi	Fermée
Vendredi	Fermée
Samedi	9h - 12h et de 14h - 18h

BOSENDORF

(sortie Bossendorf RD 108, direction A4)

Lundi	Fermée
Mardi	15h - 19h
Mercredi	Fermée
Jeudi	15h - 19h
Vendredi	Fermée
Samedi	9h - 12h et de 14h - 18h

Collecte de l'amiante en déchetterie: attention danger!

L'amiante étant un déchet dangereux qui peut à terme entraîner des pathologies graves, il est primordial de le collecter et de le traiter avec beaucoup de précaution.

Afin de garantir la sécurité des usagers, la Communauté de communes du Pays de la Zorn a mis en place une démarche à suivre en cas d'élimination d'amiante. Deux cas de figure sont possibles :

- ✓ Un particulier avec une faible quantité pourra ramener ses plaques d'amiante à l'une des déchetteries **en respectant les conditions précisées sur le document** « Dépôt d'amiante lié en déchetterie ».
- ✓ Lorsque les quantités d'amiante sont trop importantes, où lorsqu'il s'agit d'un professionnel, les déchets d'amiante devront **obligatoirement être déposés au CSDND de Weitbruch** en respectant les conditions décrites par le document du SMITOM Haguenau-Saverne.



Ces documents sont disponibles dans votre commune et à la Communauté de Communes sur simple demande.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la Communauté de Communes au 03.88.91.96.58 ou le SMITOM Haguenau Saverne au 03.88.72.04.47.

Ordures ménagères

➤ REDEVANCE INCITATIVE « À LA LEVÉE »

▣ QU'EST-CE QUE LA REDEVANCE INCITATIVE ?

Une loi du 3 août 2009 impose l'instauration d'une redevance incitative pour le financement du service public d'élimination des déchets. Les élus de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn ont choisi le système de redevance appelé « à la levée » c'est-à-dire que les usagers seront facturés en fonction du **nombre de présentations de leur bac à la collecte**.

Cette redevance incitative comprendra une **part fixe** qui couvre les dépenses non liées à la quantité de déchets (les investissements et la gestion minimum du service) et une **part variable** qui couvre les frais directement liés à la quantité de déchets produits. Cette part variable sera basée sur le taux de présentations du bac avec dans un premier temps, un taux minimum pour garantir l'équilibre du budget.

▣ QUELS SONT LES CHANGEMENTS À ATTENDRE DÈS LE 1^{ER} JUILLET 2011 ?

ORDURES MÉNAGÈRES

Chaque foyer sera équipé d'une **NOUVELLE POUBELLE d'une contenance unique de 140 litres pour les ORDURES MÉNAGÈRES**. Il sera muni d'une « puce électronique » permettant son identification et un suivi annuel. La distribution de ces nouveaux bacs à déchets ménagers va s'opérer au printemps 2011 (mai/juin).

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn assurera l'investissement du nouveau parc de matériel et en restera ainsi propriétaire. L'usager n'aura donc pas à payer son bac lors de sa mise à disposition.



PAPIER/CARTON ET FLACONNAGE PLASTIQUE

Les **ANCIENNES POUBELLES** seront réutilisées pour la **COLLECTE SELECTIVE** des papiers-cartons et bouteilles/flaconnages plastiques. Elles seront identifiées visuellement par un ou des autocollants jaunes, apposés sur leurs flancs. Ces papiers/plastiques, produits mélangés **en vrac** dans le même bac seront ramassés **tous les 15 jours** devant votre domicile et triés industriellement. Les conteneurs papier et plastique installés dans les communes seront supprimés.



VERRE



Le verre ne sera pas ramassé à domicile et vous devrez continuer à fréquenter les points d'apport volontaire de vos communes. Ces conteneurs resteront donc en place.



COMPOSTAGE DE PROXIMITÉ

A partir de cette année, une importante campagne de promotion du compostage sera effectuée sur l'ensemble du territoire. Des soirées d'information sur les bonnes pratiques du compostage seront organisées et à l'issue de ces soirées, les usagers auront la possibilité d'acheter **un composteur au prix de 20€** auprès de la Communauté de Communes.

BOITES DE CONSERVE

Elles sont à jeter dans la poubelle des **ORDURES MENAGERES** car les boîtes de conserve seront valorisées après incinération (à la sortie du four) avec les autres métaux ferreux.



RETENIR impérativement :

TRIONS MIEUX, RECYCLONS PLUS

- ✓ La redevance incitative sera basée partiellement sur le **nombre de fois** que vous sortez la poubelle d'ORDURES MENAGERES
- ✓ Vous serez doté d'un nouveau bac de 140 litres
- ✓ Votre ancien bac servira pour la collecte en vrac du papier/cartons et bouteilles/flacons plastiques
- ✓ Ce bac (papier et bouteilles plastiques) sera ramassé tous les 15 jours
- ✓ Ce bac (papier et bouteilles plastiques) peut être présenté sans restriction car l'objectif est de collecter le maximum de produits recyclables
- ✓ Les points d'apport volontaire dans chaque Commune seront réservés au VERRE uniquement

Ordures ménagères (suite)



AUX ERREURS DE TRI :

un emballage qui n'est pas trié, c'est de la matière gâchée et augmente votre facture. Respectez donc scrupuleusement les consignes de tri qui vous seront communiquées au cours de l'année 2011.

En triant,

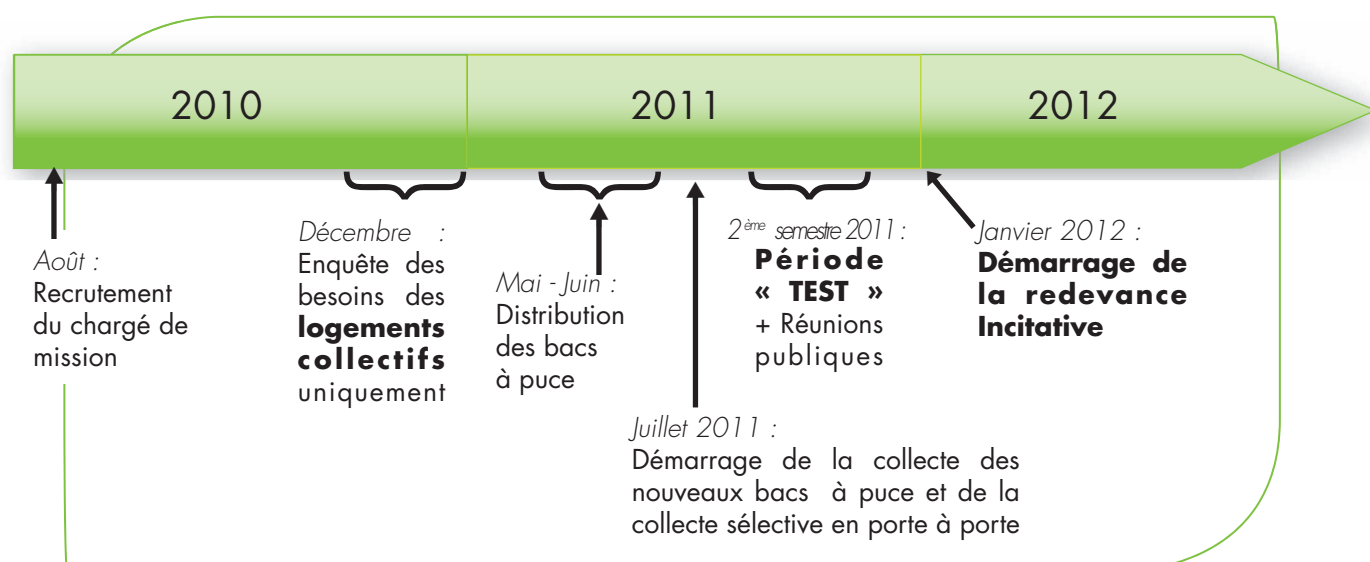
- ✓ vous préservez les ressources naturelles
- ✓ vous économisez l'énergie
- ✓ vous participez au développement d'un secteur d'activités créateur d'emplois
- ✓ NOUS MAITRISERONS les coûts

QUAND EST-CE QUE DÉBUTERA LA REDEVANCE INCITATIVE?

La période du **1er juillet 2011 au 31 décembre 2011** sera une **période TEST** pour l'ensemble du dispositif. Elle sera l'occasion d'effectuer des contrôles renforcés, de sensibiliser le public et d'ajuster nos orientations avant l'entrée en vigueur officielle de la redevance incitative au **1er janvier 2012**.

Retenez donc qu'au **1er janvier 2012** la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) sera **calculée en fonction du nombre de fois où le bac sera présenté au videage**. Par ailleurs les systèmes de paiement tels que prélèvement automatique ou mensualisation seront opérationnels.

CALENDRIER DE MISE EN PLACE DE LA REDEVANCE



LES PROFESSIONNELS

Les entreprises, artisans, commerçants, professions libérales, collectivités, établissements publics etc. seront assujettis à la nouvelle redevance incitative et bénéficieront d'une poubelle à puce de 140 litres aussi minime que soit leur volume de déchets. Exceptionnellement et compte tenu de certaines activités, ces redevables pourront bénéficier d'un second bac, totalisant ainsi 280 litres. Au-delà de ce volume, un contrat privé avec la société de ramassage sera requis.



LES IMMEUBLES COLLECTIFS

Une enquête par immeuble s'impose compte tenu de la diversité du parc de logements collectifs. Il y a lieu de prendre en considération le nombre de logements, la situation du local poubelle, sa surface, les usages des résidents, etc. Des agents mandatés par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn prendront donc prochainement contact avec les gestionnaires ou les Syndics pour déterminer la solution la mieux adaptée à chaque situation.



ATTENTION

La présence d'ordures ménagères ou de verre dans votre bac de la collecte sélective ne sera tolérée en aucun cas ! Durant le ramassage des matières recyclables, les anciens bacs seront **systématiquement contrôlés**. En cas de présence d'ordures ménagères ou de verre dans la poubelle collecte sélective, **le bac ne sera pas ramassé**, et la totalité du contenu devra être transféré dans la poubelle à puce pour une facturation supplémentaire.

CONTACT:

Loïc WEINHARD, chargé de mission auprès de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn a été désigné pour l'exécution des actions de prévention et de la coordination de l'ensemble des opérations de sensibilisation et de communication.

Tél : 03 88 02 20 17
Mail : loic.weinhard@payszorn.com



Des subventions pour vos travaux d'amélioration de l'habitat

Vous souhaitez améliorer le confort de votre logement ou réaliser des travaux d'économie d'énergie? Le programme « Rénov'habitat 67 » du Conseil Général du Bas-Rhin peut vous concerner !

Une équipe d'animation est missionnée par le Conseil Général sur le territoire pour vous aider à monter gratuitement vos projets.



L'équipe URBAM CONSEIL est à votre disposition pour vous informer, vous conseiller, vérifier la recevabilité de votre demande et vous aider à constituer votre dossier de subventions.

Vous pouvez les rencontrer, sans aucun engagement, lors des **permanences** qui se déroulent au siège de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn - 12 av du Gal de Gaulle HOCHFELDEN le :

- le **jeudi 17 février 2011 de 13h30 à 15h00**
- le **jeudi 21 avril 2011 de 13h30 à 15h00**

Vous pouvez aussi les contacter au 03 29 64 45 16 ou par mail pig67@urbam.fr

SONT VISÉS :

les travaux qui permettent de diminuer notablement la facture de chauffage comme l'isolation des combles ou des murs, le remplacement de la chaudière...

LES SUBVENTIONS SONT POSSIBLES SOUS CERTAINES CONDITIONS :

- maison plus de 15 ans
- conditions de ressources dans certains cas,
- travaux réalisés par des professionnels,
- ne pas commencer les travaux avant le dépôt du dossier

Des subventions sont également disponibles pour des travaux d'adaptation pour les personnes âgées ou handicapées : élargissement de porte d'entrée, suppression de marches, construction d'une rampe d'accès, mise en place d'un monte personne, aménagement d'une douche à fond plat.

Pour tout renseignement contacter la Maison Départementale des Personnes Handicapées à Strasbourg (MDPH) : 0 800 747 900

A t o o - o

Fermetures du Centre Aquatique durant le 1^{er} semestre 2011

- **Vendredi 22 avril 2011** - vendredi Saint
- **Dimanche 24 avril 2011** - Pâques
- **Dimanche 1er mai 2011** - fête du Travail

L'Atooo restera ouvert tous les autres jours fériés du 1^{er} semestre.

Le Centre aquatique sera également fermé du lundi 14 mars au dimanche 20 mars inclus pour cause de vidange.

Tous les renseignements sur le Centre aquatique (horaires d'ouverture, activités...) sont disponibles sur le site internet : www.payszorn.com



Animation Enfance

LE MULTI ACCUEIL

Le multi accueil de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn accueille 56 enfants âgés de 3 mois à 3 ans, répartis par groupe d'âge au sein des P'tits Bouts et des P'tits Loups

L'équipe dirigée par Brigitte JEUDY-DANKERT se concentre sur un accueil de qualité qui se veut individualisé et sécurisant pour l'enfant. De nombreuses activités éducatives ont été proposées autour de thèmes spécifiques : visite de la caserne des pompiers, fête de la pomme ou encore sortie en forêt. Les fêtes ont jalonné l'année sous forme de sorties et de rencontres: cavalcade à Halloween, Saint-Nicolas avec les résidents de la maison de retraite, Noël avec les parents. Encore une belle année de passée pour nos chères têtes blondes !



Promenade en forêt

CONTACT :

Multi Accueil

Brigitte Jeudy Dankert
Tél : 03.88.02.26.78
Fax : 03.88.89.03.39

Mail : ma.hochfelden@asbr.com

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Au cours du dernier trimestre de l'année 2010, 11 assistantes maternelles ont pu bénéficier d'un stage de recyclage aux premiers secours au sein du relais.

Des ateliers bricolages de Noël ont eu lieu avec une plasticienne. Lors des ateliers d'éveil de décembre, nous avons fêté St Nicolas autour d'une

L'effectif moyen du RAM lors des activités d'éveil est de 26 personnes : 16 enfants et 10 accompagnants (ASMAT, parents, grands-parents).

bonne brioche « mannele » et nous avons fêté Noël avec le multi-accueil autour d'un grand buffet sucré, d'un spectacle et du père-noël en personne !

CONTACT :

RAM

Violaine GOETZ
Tél : 03.88.02.27.59

Mail : ram.hochfelden@asbr.com

AUX ACCUEILS DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES...

LES TEMPS FORTS

- Participation au concours du Forum 3E (Economie, Ecologie, Energie) organisé par la CAF et le Conseil Général. Les enfants ont créé une maison éco-citoyenne et ont gagné le concours.
- «Projet 2000-2010: une décennie». En guise de fête de Noël, les enfants de l'Arc-en-Ciel ont préparé une rétrospective de ces dix dernières années. Différentes thématiques (sport, cinéma, musique, télévision, nouvelles technologies, événements internationaux) ont été choisies afin de cibler les événements les plus marquants.
- Création d'un journal dans les deux centres et réalisation de nombreuses activités autour du thème principal de cette année qui est : «Le Livre»
- Au périscolaire de Schwindrathzheim, une collaboration avec la bibliothèque du village a été établie pour la réalisation «de raconte tapis» et pour l'emprunt de livres tout au long de l'année.



Maison éco-citoyenne



Préparation d'un déjeuner presque parfait

PROGRAMME DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

L'effectif (tout confondu mercredis et temps périscolaire) du périscolaire de Hochfelden est de 173 enfants et du périscolaire de Schwindrathzheim, de 115 enfants.

Tout le programme est disponible dans la gazette distribuée aux enfants par le biais des écoles et disponible sur le site internet : www.payszorn.com

Halloween



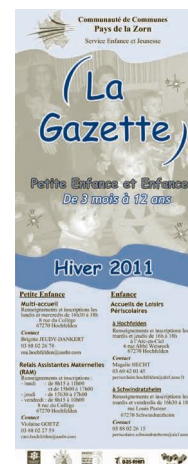
CONTACT :

Arc-en-Ciel à Hochfelden

Magalie HECHT
Tél : 03.69.42.01.45
Mail : periscolaire.hochfelden@alef.asso.fr

Périscolaire à Schwindrathzheim

Christel REINHARD
Tél : 03.88.02.26.15
Mail : periscolaire.schwindrathzheim@alef.asso.fr



Animation Jeunes

➤ ZOOM SUR LES ANIMATIONS EN 2011 :

8 PLACES

Sorties culturelles proposées aux jeunes, depuis 2008. Cette année, 11 spectacles au programme (danse, théâtre, jonglerie, humour, marionnette, ...) dans les salles de spectacle des alentours. Déjà 4 sorties en 2010 ; 25 jeunes ont participé.

« Découverte, ouverture et enrichissement »

dynamique de projet (spectacle dans les villages, participation à des festivals...)

« Découverte et créativité »

SÉJOURS NEIGE

26 jeunes du Pays de la Zorn partent en février vivre 6 jours en Haute Savoie. Partage des plaisirs de la glisse et autres activités de la montagne en hiver, le tout dans une ambiance conviviale.

« Vacances, j'oublie tout »

VOYAGE CULTUREL...

En 2010, 10 jeunes ont sollicité le SAJ pour les aider à réaliser un voyage culturel à Londres. En 2011, 8 jeunes ont également toqué à la porte pour partir découvrir Barcelone. Départ en avril.

Et en 2012.... ?

« Prise de responsabilité, acteur de ses projets... les voyages forment la jeunesse »

ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF AU COLLÈGE :

48 jeunes inscrits dans les 3 ateliers proposés par le SAJ : percussions, graffiti et danse urbaine.

Objectif du SAJ : permettre aux jeunes d'accéder à des pratiques culturelles et de tendre vers une

dynamique de projet (spectacle dans les villages, participation



FRESQUES AU PAYS DE LA ZORN

En 2011 de nouveaux projets sont en cours de réflexion dans nos villages.

ATELIER GRAFFITI DU MERCREDI

Depuis mars 2010 : 16 séances ; 37 jeunes y ont participé. Redémarrage au mois de Mars 2011 à Ettendorf et Ingenheim.

MURS D'EXPRESSION

Des artistes investissent les 5 murs d'expression libre du territoire (Wingersheim, Ingenheim, Hohfrankenheim, Schwindratzheim et Ettendorf). Suivez leurs travaux sur le site SAJ ; onglet photothèque.

« Spontanéité, découverte et créativité »

CARNAVALS

Défiler en couleurs et en musique dans les rues pour faire chasser la grisaille et l'hiver. Mission dédiée chaque année au Zornillons et Zorniettes:

- à **Bossendorf**
le 20 février
- à **Hochfelden**
le 23 février
- à **Mittelhausen**
le 27 février.



FÊTE DE LA JEUNESSE

Des jeux, des ateliers de créations, des spectacles... une journée d'animation haute en couleurs pour les enfants de 3 à 99 ans, rythmée par un message de découverte et de tolérance...

C'est mi-mai...

« Créer du lien »



SORTIE SKI...KAYAK...

De décembre à mars pour le ski ; de mai à juin pour le kayak, des mercredis ou des dimanches ; possibilité de découvrir ou d'approfondir ces sports de glisse...



CAMP CANOË KAYAK

Découvrir notre région au fil de l'eau. Dépaysement et étonnement assurés... C'est lors de la 1ère semaine de juillet



TOMBÉ DU CIEL

Soirées permettant aux jeunes de vivre des moments festifs encadrés par le SAJ. Proposées avant chaque période de petites vacances (février, Pâques et Toussaint).

« Ouverture, découverte et rencontre »

RAID AVENTURES

Le raid des 10-14 ans... C'est de l'aventure (vélo, canoë, escalade...) par équipes de trois pendant 4 jours à la découverte du Pays de la Zorn et de ses alentours. (Semaine 29)

Le raid des 14-18 ans, c'est un truc de fous pendant 7 jours ! Certes, par équipes de trois... à la découverte du Bas-Rhin tout en ayant l'objectif d'un minimum d'émission carbone.

Donc, des déplacements à vélo, en train, en canoë, à pieds et chaque jour des découvertes historiques, géographiques, culturelles.... (Semaine 31)

« Aventures, solidarité, découverte, autonomie »

DEVENIR ANIMATEUR

15 ans (ou plus) et déjà des envies de s'investir. Et pourquoi pas dans l'animation ? Le SAJ organise chaque année trois week-ends de découverte permettant aux jeunes de se faire une idée de ce que c'est que d'être animateur avant d'entreprendre la formation BAFA.

Prochains week-ends : 9 - 10 avril et 18 - 19 juin 2011.

« Tendre vers une citoyenneté active »

SOUTIEN À LA FORMATION BAFA ET BAFD

Envie de devenir animateur ou directeur de colonies, de séjours, de centres de vacances...

Pour concrétiser cet engagement, il faut avoir en bagage le BAFA (pour devenir animateur) ou le BAFD (pour devenir directeur). Le SAJ soutient votre formation à hauteur de 40%. Pensez-y et contactez-nous lorsque vous réalisez vos inscriptions auprès des organismes de formations.

« Développer des compétences »

ANIMATION DU POINT INFO (.1FO) AU COLLÈGE

Transmettre l'actualité du SAJ, là où sont les jeunes, est la fonction du « .1fo » implanté au collège. C'est un outil d'apprentissage à chercher de l'information.

Les jeunes peuvent y prendre les bulletins d'information des différentes activités et y déposer leurs inscriptions dans une boîte aux lettres.

Les animateurs s'attachent à ce que cet outil soit ludique pour les jeunes. Aussi, ils leur proposent régulièrement des spots vidéo, des informations d'actualité et de prévention et tous les 15 jours des jeux concours...

« S'informer, c'est déjà agir »

CONTACT:

SAJ au 03 88 02 20 12

Olivier au 06 42 76 71 39

Sylvain au 06 83 68 30 53

Philippe pour les inscriptions au 03 88 02 20 13

Mail : animation.jeunes@payszorn.com

Site : **saj.payszorn.com**

Toutes les informations, les programmes et les fiches d'inscription sont téléchargeables sur le site : **saj.payszorn.com**



Le Contrat Territorial pour la Jeunesse, c'est quoi ?



C'est une politique locale, initiée par les élus, en faveur des jeunes âgés de 10 à 25 ans. Cette politique est partagée et mise en œuvre avec différents acteurs éducatifs de terrain (associations, écoles, collèges, parents, animateurs, structures sociales...)

QUI EN EST À L'INITIATIVE ?

Le Conseil Général du Bas-Rhin qui propose aux collectivités locales d'en être signataire.

COMMENT CETTE POLITIQUE EST MISE EN PLACE AU PAYS DE LA ZORN ?

Après une année d'enquête auprès des jeunes, des associations et des élus de notre Communauté de Communes, Le Président et les Vice-présidents du Pays de la Zorn ont défini les thèmes prioritaires de leur politique en faveur de la jeunesse. Ainsi, ils ont défini **4 axes de travail :**

① Favoriser les actions de sensibilisation à la préservation de l'environnement

➤ Groupe de travail «environnement» du CTJ

② Développer et soutenir l'ouverture culturelle

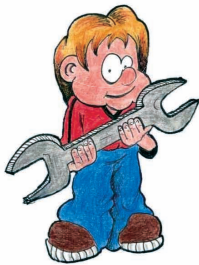
➤ Groupe de travail «culture» du CTJ

③ Renforcer le tissu associatif local et favoriser l'émergence de projets

➤ Groupe de travail «vie associative» du CTJ

④ Soutenir les engagements citoyens et les actions de prévention

➤ Groupe de travail «éducation à la citoyenneté» du CTJ



CONCRÈTEMENT, COMMENT CELA FONCTIONNE T'IL ?

Toutes les personnes volontaires pour développer une (ou plusieurs) de ces thématiques intègrent le groupe de travail et ensemble, ils réfléchissent aux actions et aux moyens à mettre en œuvre. Une fois l'action définie, le groupe la présente au Comité de Pilotage du CTJ qui vote la faisabilité du projet.

QUE FONT CONCRÈTEMENT LES GROUPES DE TRAVAIL ?

Au sein de chaque groupe de travail les acteurs réfléchissent ensemble aux actions à développer sur notre territoire. Ces actions ont pour vocation à répondre aux attentes des jeunes relevées par notre diagnostic. Pour exemple : l'enquête souligne le manque d'espace de rencontre entre jeunes et élus. Les échanges sont importants pour permettre aux jeunes de se faire comprendre et pour permettre aux élus de jouer un rôle éducatif en partageant des valeurs citoyennes et en favorisant les prises de responsabilités des jeunes dans leur village. Voilà un travail intéressant que pourrait s'approprier le groupe de travail éducation à la citoyenneté : que faire pour favoriser l'échange ?



COMMENT EST CONSTITUÉ LE COMITÉ DE PILOTAGE DU CTJ ?

Il est composé du Président et des Vice-présidents de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn. Puis des délégués communautaires de la Commission Enfance et Jeunesse de la Communauté de Communes et enfin de tous les acteurs éducatifs de terrain : associations, écoles, collèges, parents, animateurs, structures sociales et bien sûr tous les jeunes qui veulent participer à cette dynamique, qu'ils aient des projets à soumettre ou non.

EN CONCLUSION :

Le CTJ a les mêmes buts qu'une Communauté de Communes c'est-à-dire favoriser la mutualisation des idées et créer des réseaux d'échange pour permettre aux jeunes de notre territoire de s'épanouir. C'est donc un véritable engagement des élus envers la jeunesse et une volonté des acteurs associatifs d'inscrire leurs actions dans une démarche collective cohérente.

Une nouvelle saison bien remplie pour l'ARCHE et l'ACHA...

MUSÉE DU PAYS DE LA ZORN – ARCHE

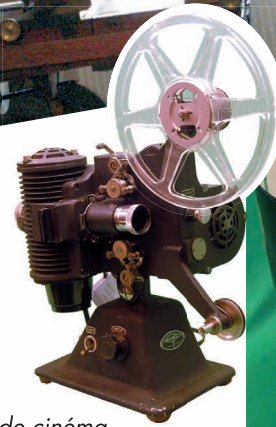
Le musée du Pays de la Zorn et l'ARCHE (Animations Recherche Culture Hochfelden et Environs) ont accueilli cette année quelques **1 250 visiteurs individuels** et près de **550 autres** provenant d'une trentaine de groupes, dont la moitié résidant hors de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn.

L'exposition temporaire de 2010, « **de la lanterne magique au DVD, 3 siècles d'images, de**

photos et de cinéma » a connu un franc succès auprès des amateurs d'images fixes et animées. Plus de 300 objets, dont certains extrêmement rares, ont intéressé et souvent intrigué les visiteurs.

L'exposition temporaire 2011 sera, quant à elle, consacrée à « **L'école en Alsace** »...

Appareil à soufflet



Projecteur de cinéma

Zootrope



SENTIER DE DÉCOUVERTE DU HOUBLON À WINGERSHEIM – ACHA

Pour sa saison 2010, l'ACHA (Au Cœur des Houblonnières d'Alsace) a totalisée **1 964 visiteurs et 47 groupes**.

Ce parcours initiatique qui permet de découvrir cette plante exceptionnelle qu'est le Houblon, attire toujours les visiteurs, qui quittent cette visite riche en informations et agrémentée d'une projection vidéo, d'une dégustation de bière et de la découverte du patrimoine local.



La boutique ACHA

Les Zorn' O Folies reviennent !

Ce sont les **25 et 26 juin** prochains que vous pourrez vivre la 4ème édition... une nouvelle version d'une manifestation construite autour du thème de l'eau et de l'environnement.

Une soirée dansante, un spectacle de théâtre, des expositions, des animations, des jeux sur les sites d'Hochfelden, de Schwindratzheim et de Waltenheim sur Zorn.

Nouveautés 2011 :

- Jeux inter-villages
- Exposition de la Région Alsace « Nappe phréatique du Rhin Supérieur »
- Spectacle de printemps avec les écoles maternelles et élémentaires de Schwindratzheim

CONTACT :

AIPZ :

06 13 18 68 98
www.zornofolies.fr

CCPZ – Service Tourisme :

03 88 02 20 16
www.payszorn.com

Zorn TV, vous fait son bilan

En 2010, 46 nouveaux films ou reportages ont été diffusés sur Zorn TV. Cette chaîne est uniquement accessible par Numéricâble. Cependant, depuis fin janvier 2010, vous pouvez également visionner l'intégralité de nos reportages sur notre site internet www.payszorn.com

QU'AVONS-NOUS FILMÉ EN 2010

- 4 concerts - 3 pièces de théâtre - 4 spectacles - 6 événements organisés par le Service Animation Jeunes
- 10 émissions «Les Rendez-vous du Patrimoine» - 19 manifestations ou événements divers et variés du Pays de la Zorn.

LES RENDEZ-VOUS DU PATRIMOINE

La Saison 2 des Rendez-vous du Patrimoine est en cours de diffusion sur «Zorn TV». Ces émissions retracent les curiosités et les traditions de nos villages. A la fin de chaque émission, un indice vous est proposé afin de trouver la prochaine commune diffusée. Chaque mois, un gagnant est tiré au sort et se verra remettre 1 abonnement d'un mois à l'Espace forme du Centre aquatique ATOO-O.

Alors tentez votre chance et jouez en nous transmettant votre réponse par mail : canal.local@payszorn.com ou par courrier à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn / Jeu les Rendez-vous du Patrimoine 12 av. du Gal de Gaulle - 67270 HOCHFELDEN.

Si vous êtes une association, une commune, une école pensez à «Zorn TV» pour immortaliser vos événements par la réalisation d'un reportage, par la diffusion de photos suite à une manifestation ou tout simplement pour annoncer une manifestation.

Les demandes sont à faire sur le site www.payszorn.com, rubrique Communication, sous-rubrique Canal Local

LES GAGNANTS DE LA SAISON 1 :

M. Louis KRIEGER de Hochfelden,
Mme Joëlle SCHANTZ de Mutzenhouse,
Mme Annette HORNECKER de Hohfrankenheim,
M. Pascal ZIEGLER de Mutzenhouse,
Mme Nicole SCHANTZ de Hohfrankenheim
et **Mme Marie-Thérèse KRIEGER** de Hochfelden.

Vie associative

La Banque de Matériel Intercommunal

LA BANQUE DE MATÉRIEL INTERCOMMUNALE

Ce service créé en 1997 est l'un des principaux volets du programme d'actions « Vie associative et culturelle ». Afin de venir en aide aux communes, aux associations, aux écoles du Pays de la Zorn et de leur apporter à moindre frais les équipements nécessaires à l'organisation de leurs manifestations et événements divers, un certain nombre de matériels a été acquis :

- 5 chapiteaux - 10 tonnelles - 24 praticables
- 3 sonorisations (1 professionnelle et 2 portables autonomes) - 40 grilles d'exposition - 5 panneaux d'exposition - 30 barrières de sécurité - divers panneaux routiers - 1 rétroprojecteur avec écran - 1 vidéoprojecteur avec écran

LE BILAN DES LOCATIONS 2009 - 2010, UN BEAU SUCCÈS!

Nombre de sorties	2009	2010
Chapiteau	69	63
Tonnelle	103	75
Sono	48	33
Grille d'exposition	201	181
Praticable (podium)	non dispo	66
Barrière de sécurité	non dispo	134
Montant annuel des locations	6316 €	5822 €

CONTACT:

Jean-Luc LAGEL
Tél : 03 88 91 96 58
Mail : bmi@payszorn.com

Retrouvez l'ensemble du matériel disponible, téléchargez le formulaire de demande de réservation ou réservez en ligne sur www.payszorn.com rubrique Vie associative – banque de matériel intercommunal.